

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 25 novembre 2011  
(convocation du 14 novembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15 et jusqu'à 13 h 00  
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 30  
M. BRON Jean-Charles à M. CAZENAVE Charles à partir de 12 h 15  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10 h 10  
M. CAZENAVE Charles à M. BRON Jean-Charles jusqu'à 10 h 20  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. DAVID Yohan à Mme SAINTE-ORICE Nicole à partir de 11 h 30  
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45  
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 25  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques

Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre  
M. LOTHAIRE Pierre à Mme LIRE Marie Françoise  
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 40  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine  
Mme PIAZZA Arielle à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 15  
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne  
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François  
M. SOLARI Joël M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 11 h 10  
Mme TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Unis Cité Aquitaine**  
 **Subvention exceptionnelle de fonctionnement et indemnité 2011 - 2012**  
 **Décision - Autorisation**

Monsieur ROSSIGNOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association nationale Unis Cité est promotrice du service civil volontaire depuis 1995, action reprise par la loi 2010/241 du 10 mars 2010 relative au service civique national. Son objectif est d'offrir la possibilité à des jeunes âgés de 18 à 25 ans de toutes origines sociales et culturelles, la possibilité de s'engager à temps plein durant 9 mois dans des missions d'intérêt général.

Pour ce qui concerne le partenariat entre cette association et la Communauté urbaine, deux actions vont être menées jusqu'en juin 2012 :

1. une opération dénommée « les Ambassadeurs du Vélo » mobilisant douze volontaires deux jours par semaine, et destinée à informer, encadrer et accompagner à vélo des personnes volontaires préalablement démarchées, sur leur trajet domicile/travail ou loisir, afin de les mettre en confiance, les rendre autonomes et leur permettre de devenir des cyclistes urbains réguliers.  
Cette action se déroulera sur les Communes de Bègles, du Bouscat et de Blanquefort.
2. une opération dénommée « MédiaTerre » mobilisant huit volontaires deux jours par semaine et destinée à accompagner des familles modestes résidant notamment dans des quartiers populaires, dans leur changement de comportement environnemental comme la gestion des déchets, la consommation d'eau et d'énergie  
Ce programme innovant de sensibilisation aux enjeux environnementaux et de démarche éco citoyenne permet aux familles candidates de réduire leur facture énergétique tout en les rapprochant du développement durable auquel elles n'avaient, jusqu'alors, pas accès.  
Cette action se déroulera sur les Communes de Bordeaux et de Lormont

Le budget prévisionnel 2011 de l'Association est détaillé dans le tableau ci-joint.

La Communauté urbaine mettra à disposition les moyens nécessaires, notamment les vélos dans le cadre de l'opération « Ambassadeurs du vélo ».

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** la loi 2010 / 241 du 10 mars 2010 relative au service civique

**VU** l'article L.5215.19 du CGCT

**VU** la délibération n° 2000/0839 du 26 mai 2000 approuvant le Plan de Déplacements Urbains

**VU** la délibération n° 2004/0364 du 28 mai 2004 approuvant la conformité du Plan des Déplacements Urbains avec la loi SRU

**VU** la délibération n°2011/084 du 11 février 2011 approuvant le Plan Climat

**ENTENDU le rapport de présentation**

**CONSIDERANT QUE :** les actions de l'association Unis Cité contribuent à l'animation des politiques publiques de la Communauté urbaine, en particulier celle visant à augmenter sur son territoire la part modale des cyclistes et celle cherchant à réduire l'impact environnemental de ses habitants,

### **DECIDE**

**Article 1** : une subvention de fonctionnement de 46 800 € est attribuée à Unis Cité

**Article 2** : une indemnité de prise en charge des volontaires de 15 588 € est attribuée à Unis Cité

**Article 3** : les projets de conventions ci-joints sont approuvés

**Article 4** : monsieur le Président est autorisé à signer les conventions de partenariat entre la Communauté urbaine de Bordeaux et l'Association Unis Cité

**Article 5 :**

au titre de l'opération « Ambassadeurs du Vélo » :

- le montant de 28 080 € concernant la subvention de fonctionnement sera imputé sur le Budget Principal – chapitre 67 – compte 6745 – Fonction 8222 – CRB KC00
- Le montant de 9 353 € concernant l'indemnité de prise en charge des volontaires sera imputé sur le Budget Principal – chapitre 67 – compte 6745 – Fonction 8222 – CRB KC00

au titre de l'opération « Média Terre » :

- Le montant de 18 720 € concernant la subvention de fonctionnement sera imputé sur le Budget Principal - chapitre 67 – compte 6745 – Fonction 8320 – CRB BC00
- Le montant de 6 235 € concernant l'indemnité de prise en charge des volontaires sera imputé sur le Budget Principal – chapitre 67 – compte 6745 – Fonction 8320 – CRB BC00

au titre de l'acquisition des vélos :

- un montant de 25 000 € sera imputé sur le Budget Principal – chapitre 21 – compte 2182 – fonction 0200 – CRB GD10 - Prog GAB00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
2 DÉCEMBRE 2011

PUBLIÉ LE : 2 DÉCEMBRE 2011

M. CLÉMENT ROSSIGNOL